

Projet Associatif 2015-2019

« Ensemble, plus loin, plus forts... »

Sommaire

1. Profession de foi
2. Histoires croisées
3. Des valeurs partagées
4. Missions Associatives
5. Notre identité
6. Nos orientations stratégiques

1. Une profession de foi

L'Adapei du Bas-Rhin et les Papillons Blancs du Haut-Rhin, deux associations parentales gestionnaires, œuvrent principalement dans le champ du handicap mental. Elles se donnent pour but, l'accompagnement des personnes du début à la fin de la vie sans discrimination et avec une attention particulière aux plus vulnérables. Cet accompagnement se définit avec la personne car rien ne se fera sans elle, sa famille ou son représentant légal.

La dimension militante est constitutive et fait partie intégrante de la démarche. Elle est une volonté constante et un soutien actif à la cause des personnes en situation d'handicap. Elle a permis à partir d'utopies, de s'engager dans l'action pour faire évoluer la qualité de vie des personnes.

Etre gestionnaire est une composante forte et revendiquée ; cette compétence garantit l'accompagnement. L'action familiale, socle fondateur, conserve toute son importance et donne sens à l'action menée ; des parents s'adressent à d'autres parents, les assistent, construisent des relais.

Ces marques identitaires participent à l'attractivité et au rayonnement des deux associations.

Le partage de ces valeurs avec les professionnels et le souhait de leur adhésion à celles-ci est recherché, posant ainsi la base d'une réflexion pour construire ensemble, l'accompagnement du projet de vie de la personne.

La volonté exprimée est non seulement de s'inscrire dans le sens de l'histoire, mais surtout, en l'anticipant, d'être un acteur incontournable de la construction de celle-ci.

La décision de fusionner l'Adapei du Bas-Rhin et les Papillons Blancs du Haut-Rhin, pour créer une nouvelle association, s'inscrit pleinement dans cette démarche.

2. D'hier à demain : 60 ans d'histoire croisées

C'était hier....

Les enfants en situation d'handicap étaient cachés, les personnes en situation d'handicap mental étaient considérées comme inadaptées. Il convenait de les protéger d'elles-mêmes et de les isoler de la population « normale » pour la « tranquillité de la société ».

Les possibilités de prises en charge étaient extrêmement restreintes et les familles ostracisées n'avaient pas droit à la parole.

C'est dans ce contexte que quelques familles ne trouvant pas de solutions aux besoins de leurs enfants se sont regroupées, fédérées en association dans le Bas-Rhin et dans le Haut-Rhin.

- Le 25 juin 1955 a été créée « l'Association Familiale et de Protection de l'Enfance Déficiente du Haut-Rhin », 1^{ère} dénomination des Papillons Blancs.
- Le 26 Mars 1957 création de « l'Association Bas-Rhinoise des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés » (ABRAPEI) à l'origine de l'Adapei.

Le but premier des deux associations, énoncé par leurs statuts, était de développer une solidarité entre les familles pour les aider à faire face à l'épreuve.

Bien vite, la nécessité d'informer les pouvoirs publics quant aux besoins à satisfaire et donc la nécessité de création de structures d'accueil, a conduit les membres fondateurs à développer un « lobbying local ». Afin de relayer ces actions au niveau national et ainsi mettre en place une force de pression reconnue et efficace, les deux associations ont participé à la création, en 1960, d'une Union Nationale : l'Unapei.

L'ouverture et la gestion d'établissements a été une suite logique à cette approche militante. C'est ainsi qu'en 1960, un premier IMP en semi internat a vu le jour dans le Haut-Rhin et qu'en 1976, a ouvert, le 1^{er} établissement pour travailleur handicapé dans le Bas-Rhin à Duttlenheim.

Fusions et rassemblements

L'Adapei a, pendant plusieurs années, fédéré les associations du mouvement parental, qui se sont créés dans le Bas-Rhin. Elle a pris un statut autonome en 1997.

L'Association des Papillons Blancs Mulhouse-Colmar a fusionné en 1989 avec « l'Association des Parents et Amis des Personnes Handicapés mentales » pour

créer une nouvelle association « Les Papillons Blancs, APAPHM, Mulhouse, Guebwiller-Bollwiller, Colmar-Ribeauvillé ».

Fusions et rassemblements font partie intégrante de la dynamique d'associations en constante évolution.

Un projet sociétal

L'Adapei a contribué à modifier le regard sur les personnes en situation de handicap, considérées désormais comme dotées de capacités et d'un potentiel d'évolution.

Leur place doit être au sein de la société. Cette dernière doit évoluer vers une plus grande acceptation de la différence et doit permettre une meilleure inclusion.

La volonté d'inclure dans la société :

Dès 1983, une rupture avec le modèle de prise en charge de l'époque est résolument entreprise. S'en suit une alternance de créations de CAT et de foyers sur l'ensemble du département du Bas-Rhin de 1981 à 1999.

Dans le même temps, pour consolider l'inclusion dans la vie ordinaire, L'Entreprise Adaptée voit le jour en 1989, et un service d'accompagnement à la *vie sociale (SAVS) démarre en 1993.*

La recherche de reconnaissance professionnelle :

Une volonté forte de faire évoluer les personnes accueillies vers une véritable qualification a, ensuite, mobilisée l'Adapei et a entraîné des exigences nouvelles. Le projet Héraclès a été initié en 1993 pour leur permettre d'accéder

au travail en milieu ordinaire. Dans la suite de ce projet, un centre de formation professionnelle pour travailleurs handicapés ETAPES a vu le jour en 1995.

La grande dépendance, un axe fort :

Pour l'Adapei, l'accueil spécialisé en établissement doit être réservé aux seules personnes dont l'état de dépendance n'ouvre pas d'autres alternatives.

Décidant de se spécialiser, elle ouvre un premier Foyer d'Accueil Spécialisé en 1986, suivi d'un FAM en 1990 à Hoenheim, en 2002 à Duttlenheim et d'une MAS à Lingolsheim en 2006.

Un secteur Enfant récent :

Un projet innovant et précurseur pour enfants autistes voit le jour en 2005 avec la création d'un Sessad spécialisé, adossé à une CLIS à Molsheim.

Une démarche éthique :

En 2005, un Conseil Médical et Scientifique a été mis en place pour soutenir et éclairer les actions de l'association.

Les PAILLONS BLANCS, pour leur part, ont œuvré pour que la personne en situation d'handicap soit reconnue comme personne ayant sa place dans la société et exerçant pleinement ses droits et ses devoirs.

A l'écoute des besoins :

En réponse aux besoins des familles, l'association a créé un secteur enfant/adolescent débutant par l'ouverture d'un IMP en 1960, d'un IMPRO en 1963, d'un IMP pour Jeunes Enfants en 1973. Ce secteur s'est enrichi d'un SESSAD en 1992.

Un Secteur Travail fort :

L'association a ouvert en 1969 le premier Centre d'Aide par le Travail (CAT) d'Alsace. Le partenariat fort avec l'entreprise Peugeot s'est mis en place dès 1973. Une Entreprise Adaptée est créée en 1987.

Le développement du « travail protégé » sur l'ensemble du département s'accompagne de l'ouverture de Foyers pour Travailleurs qui poursuivra jusqu'à ce jour.

L'ouverture de l'accueil spécialisé :

L'accueil spécialisé des personnes en situation d'handicap les plus dépendantes a été rendu possible en 1981, date de l'ouverture de la MAS de Turckheim.

Le Centre d'Accueil Pour Enfants Polyhandicapé a démarré, quant à lui en 1992, et a complété sa prise en charge en 1996 avec une nouvelle section pour pluri-handicapés. La MAS de jour a ouvert en 2010.

Une diversification réussie :

La mise en place d'un accompagnement en milieu ordinaire (SAVS) en 1992 et l'ouverture de deux Foyers partiellement médicalisés pour Personnes en situation d'handicapées vieillissantes en 2014, ont complété un large panel de services offert aux personnes.

Filiations

(Afin de compléter et d'élargir leur offre de service, et pour s'adapter à de nouveaux besoins), à supprimer car redondant

Les deux associations ont été à l'origine de la création d'autres structures associatives complémentaires:

- Dans le domaine sportif et culturel:
 - l'ASCETH en 1978 et de l'ACSM Montjoye en 1979 (Papillons Blancs)
 - CASCAD (Adapei) en 1983
- Dans celui de prestations agricoles :
 - La Main Verte en 1993 (Adapei)
- Dans la formation et les services à la personne en situation d'handicap :
 - Innov'Hand en 2008 (Adapei)

Une histoire parallèle

Engagées au même moment dans le mouvement parental en faveur des personnes en situation d'handicap mental, les deux associations ont suivi des voies parallèles. L'Adapei a mis l'accent sur l'intégration sociale et professionnelle et plus tard sur l'accueil de la grande dépendance. Les Papillons Blancs ont choisi le travail protégé, la continuité du parcours, l'accompagnement tout au long de la vie pour les personnes les plus déficientes.

Ces différences dans les orientations ont de multiples raisons : les forces en présence, les besoins recensés, le potentiel économique et industriel, les choix des administrateurs etc. Elles constituent autant d'axes de complémentarité entre les deux associations.

L'une comme l'autre ont innové et ont été, tout au long de leur histoire, forces de propositions reconnues dans le secteur, les autorités de tutelle et les partenaires institutionnels.

Le slogan phare de l'ADAPEI : « *Aujourd'hui, j'existe plus fort* » vient rejoindre celui des Papillons Blancs « *La personne, une valeur au cœur* »

De nos jours...

L'Adapei du Bas-Rhin accueille plus de 800 personnes en situation d'handicap et emploie près de 500 salariés dans 21 établissements et services.

Les Papillons Blancs du Haut-Rhin accueillent plus de 1000 personnes et emploient près de 600 salariés dans leurs 24 établissements et services.

Engagées dans un processus de rapprochement depuis juin 2011, les deux associations disposent aujourd'hui d'un siège commun sous la forme d'un Groupement de Coopération Social et Médico Social qui permet la mutualisation des ressources professionnelles et techniques. Les Assemblées Générales de juin 2015 seront amenées à se prononcer sur la fusion des deux associations.

3. Des valeurs partagées

« L'éthique est une réflexion qui vise à déterminer le bien agir en tenant compte des contraintes relatives à des situations déterminées »
RBPP » Le questionnement éthique » ANESM

Nos valeurs déclinent l'idéal visé, elles constituent le socle qui rassemble et qui invite chacun à s'engager et à agir. Cette référence commune guide adhérents, administrateurs, bénévoles et professionnels ; elle s'impose à tous.

Elles s'inspirent des valeurs de droit commun de la République : le respect, la dignité, la laïcité, la citoyenneté. Elles s'inscrivent dans le cadre de la solidarité nationale et se veulent résolument apolitique

Nous affirmons que :

- Chaque personne en situation de handicap est une personne en droit et en capacité de déterminer son projet de vie. Ses compétences sont reconnues et valorisées. Elle est associée à toutes les actions la concernant et est, dans la mesure du possible, associée à la vie de l'association, rien ne peut se faire sans elle.

- Le respect de l'altérité, prenant en compte la singularité de chaque personne, est essentiel afin de lui permettre de s'inscrire dans des projets répondant à ses désirs.
- La solidarité, l'entraide, le partage, l'écoute bienveillante vis-à-vis des personnes en situation handicap, des parents, des familles est et demeure le socle de la démarche associative.
- La tolérance et le respect des personnes accompagnées et de leur famille se fait sans considération de l'appartenance ethnique et religieuse.
- Une éthique de la gouvernance est primordiale. Celle-ci se veut « éclairée » et basée sur l'honnêteté, la transparence et l'engagement désintéressé de ses membres au service d'objectifs pour tous.

4. Nos missions

- La mise en œuvre du soutien moral et matériel proposé aux familles.
- Le développement d'une offre de services permettant un accompagnement des personnes tout au long de leur vie.
- La recherche, l'innovation, le développement de solutions créatives en s'adaptant aux besoins et attentes des personnes.
- La mobilisation pour la citoyenneté des personnes, l'accès au droit commun, leur inclusion sociale, éducative et professionnelle.
- La démarche militante de défense des intérêts des personnes.
- L'ouverture à la coopération et au partenariat.
- Etre un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, intégrant dans son management le principe de développement durable.

5. Notre identité

La fusion de l'Adapei 67 et des Papillons Blancs 68, permet de construire une nouvelle entité dont les caractéristiques sont réaffirmées : *Une Association Parentale, Gestionnaire, Régionale...*

Cette nouvelle association constitue un acteur impliqué, avec une présence régionale et qui est en capacité de mobiliser des moyens et de les piloter.

Elle s'appuie sur un savoir-faire consolidé et reconnu et a une ambition et une vision pour la place de la personne en situation d'handicap mental dans la société.

Son champ d'intervention reste inchangé, il demeure prioritairement celui du handicap mental.

« *Ensemble, plus fort, plus loin....* » pourrait être le slogan de cette nouvelle association qui, au-delà de la simple addition des compétences et des champs d'intervention respectifs, démultiplie, par la complémentarité et la synergie créées, ses propositions et ses expérimentations.

Les enjeux de la fusion sont multiples. Ils concernent pour l'essentiel le service rendu aux personnes et à leurs familles :

- Etre identifié comme un acteur de promotion de la personne en situation d'handicap.
- Mettre en avant le projet de vie de la personne.
- Se positionner comme un acteur majeur, référent dans le secteur.
- Devenir leader de projets exemplaires et innovants et être reconnu à ce titre.
- Etre représentatif et attractif pour les personnes et leurs familles.

Le modèle de gouvernance sera démocratique et décentralisé. Son objectif est de fédérer les personnes en situation d'handicap, leurs familles et les professionnels.

6. Nos orientations stratégiques

Elles déclinent les axes de développement prioritaires de l'association pour les cinq années à venir et servent de tronc commun à ses actions.

Il s'agit :

- **de promouvoir l'autodétermination de la personne**
et de favoriser sa participation aux choix associatifs et aux projets de développement.
- **de poursuivre la représentation et la défense des intérêts de la personne en situation d'handicap mental et de sa famille.**
- **d'accentuer le développement de l'Action Familiale** et de l'engagement bénévole principalement à partir des établissements.
- **de développer les complémentarités entre les personnes, leurs familles, les professionnels, les réseaux et la société civile**
- **de considérer la prise en charge médico-sociale comme l'élément indispensable, fondateur de l'inclusion de la personne en situation d'handicap mental dans la société.**
- **de réaffirmer que la structure associative est le vecteur le plus approprié au développement** de services et de structures innovants permettant un accompagnement des personnes tout au long de leur vie.

- **d'intégrer les aspects sociaux et environnementaux du Développement Durable dans nos projets.**

Plan d'Actions

2015-2019